

DÉVELOPPER SERVIR REPRÉSENTER

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau tenue le mardi le 19 septembre 2023 à compter de 17 h 50 à la salle du Conseil située au 3 rue de la Polyvalente dans la ville de Gracefield, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de madame la Préfète Chantal Lamarche.

La séance est enregistrée et l'enregistrement sera mis à la disposition des citoyens.

Sont présents :

Madame Jocelyne Lyrette Mairesse de la municipalité de Grand-Remous Monsieur Gaétan Guindon Maire de la municipalité de Denholm

Monsieur Roch Carpentier Maire de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la -

Gatineau

Sont également présentes :

De la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, madame Joanie Courchaine, directrice générale, madame Carolane Saumur Belley, directrice générale adjointe et gestionnaire de projet, madame Kelly-Ann Gagnon, Greffière, des employés de la MRC et une journaliste.

Ouverture de la séance

Madame la préfète Chantal Lamarche déclare la séance ouverte à 17 h 50.

2023-CA-052

Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité administratif du 19 septembre 2023

Monsieur le conseiller Roch Carpentier, appuyé par madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2023-CA-053

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 29 août 2023

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par monsieur le conseiller Roch Carpentier, propose et il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau du 29 août 2023 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2023-CA-054

Adoption - Politique d'investissement commune

Monsieur le conseiller Roch Carpentier, appuyé par madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu que la politique d'investissement commune soit adoptée tel que présenté au comité plénier du comité administratif tenu le 11 septembre 2023.

ADOPTÉE

2023-CA-055

Autorisation – Moratoire de remboursement de 9 mois, capital et intérêt – Dossier 19-029

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par monsieur le conseiller Roch Carpentier, propose et il est résolu d'autoriser un moratoire de remboursement de 9 mois, capital et intérêt au dossier 19-029, tel que présenté à l'occasion du comité plénier du comité administratif tenu le 11 septembre 2023.

ADOPTÉE

2023-CA-056

Autorisation – Moratoire de remboursement de 9 mois, capital et intérêt – Dossier 20-518

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par monsieur le conseiller Roch Carpentier, propose et il est résolu d'autoriser un moratoire de remboursement de 9 mois, capital et intérêt au dossier 20-518, tel que présenté à l'occasion du comité plénier du comité administratif tenu le 11 septembre 2023.

ADOPTÉE

2023-CA-057

Octroi de financement – 3 000\$ à même le fonds des Jeunes Promoteurs – Dossier 23-007

Monsieur le conseiller Roch Carpentier appuyé par monsieur le conseiller, Gaétan Guindon, propose et il est résolu d'octroyer un financement de 3 000\$ à même le fonds des Jeunes promoteurs au dossier 23-007, sous conditions, tel que présenté à l'occasion du comité plénier du comité administratif tenu le 11 septembre 2023.

ADOPTÉE

2023-CA-058

Octroi de financement - 5 000\$ à même le SPED - Dossier 23-063

Monsieur le conseiller Roch Carpentier appuyé par monsieur le conseiller, Gaétan Guindon, propose et il est résolu d'octroyer un financement de 5 000\$ à même le SPED au dossier 23-063, sous conditions, tel que présenté à l'occasion du comité plénier du comité administratif tenu le 11 septembre 2023.

ADOPTÉE

2023-CA-059

Octroi de financement - 5 000\$ à même le SPED - Dossier 23-072

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon appuyé par monsieur le conseiller, Roch Carpentier, propose et il est résolu d'octroyer un financement de 5 000\$ à même le SPED au dossier 23-072, sous conditions, tel que présenté à l'occasion du comité plénier du comité administratif tenu le 11 septembre 2023.

ADOPTÉE

2023-CA-060

Octroi de financement - 5 000\$ à même le SPED - Dossier 23-084

Monsieur le conseiller Roch Carpentier appuyé par monsieur le conseiller, Gaétan Guindon, propose et il est résolu d'octroyer un financement de 5 000\$ à même le SPED au dossier 23-084, sous conditions, tel que présenté à l'occasion du comité plénier du comité administratif tenu le 11 septembre 2023.

ADOPTÉE

2023-CA-061

Octroi de financement – 3 000\$ à même le fonds des Jeunes Promoteurs – Dossier 23-028

Monsieur le conseiller Roch Carpentier appuyé par monsieur le conseiller, Gaétan Guindon, propose et il est résolu d'octroyer un financement de 3 000\$ à même le fonds des Jeunes promoteurs au dossier 23-028, sous conditions, tel que présenté à l'occasion du comité plénier du comité administratif tenu le 11 septembre 2023.

ADOPTÉE

2023-CA-062

Octroi de financement – 3 000\$ à même le fonds des Jeunes Promoteurs – Dossier 23-083

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon appuyé par monsieur le conseiller, Roch Carpentier, propose et il est résolu d'octroyer un financement de 3 000\$ à même le fonds des Jeunes promoteurs au dossier 23-083, sous conditions, tel que présenté à l'occasion du comité plénier du comité administratif tenu le 11 septembre 2023.

ADOPTÉE

2023-CA-063 Clôture de la séance

Madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu de clore la présente séance à 17 h 56.

	ADOPTÉE
Chantal Lamarche Préfète	Joanie Courchaine Directrice générale Greffière trésorière

Je, Chantal Lamarche, préfète, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.